

Salon des métiers d'art - 28e édition

24 et 25 novembre 2018

Formulaire d'inscription

Le Salon des métiers d'art de la Ville de Terrebonne est une tradition incontournable du temps des fêtes. En plus d'offrir une étonnante diversité, l'événement propose aux nombreux visiteurs des œuvres d'artisanat originales pour tous les budgets.

NOM ET PRÉNOM	NOM D'ARTISAN
ADRESSE	VILLE
CODE POSTAL	COURRIEL
TÉLÉPHONE (RÉSIDENCE)	2 ^E TÉLÉPHONE <input type="checkbox"/> travail <input type="checkbox"/> cellulaire <input type="checkbox"/> autre
DISCIPLINE ex.: «Tricot pour enfants»	EXPOSANT EN 2017 ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
DIMENSIONS DU KIOSQUE DÉSIRÉ <input type="checkbox"/> 8' x 8' = 72,37 \$* <input type="checkbox"/> 8' x 16' = 144,74 \$* *taxes incluses	BESOIN EN ÉLECTRICITÉ ? Si oui, apporter des rallonges électriques <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
NOMBRE DE TABLES REQUISES (Maximum 2 au total) Apporter des nappes afin de couvrir les tables ___ table(s) de 8 pieds ___ table(s) de 6 pieds ___ aucune	NOMBRE DE PANNEAUX PERFORÉS REQUIS 8' de large x 6' de haut (Maximum 2) ___ panneau(x) x 23,45 \$* = ___ ___ aucun *taxes incluses

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ :

- Remettre à la Direction du loisir et de la vie communautaire de la Ville de Terrebonne, le formulaire d'inscription dûment complété au plus tard le **26 mars**.
- Les articles admissibles à l'exposition doivent être confectionnés uniquement par l'artisan inscrit.
- Pour l'édition 2018, les exposants présents en 2017 doivent proposer de la nouveauté tout en œuvrant dans la même discipline. Par exemple : un artisan dont la discipline est la peinture sur verre a présenté au salon 2017 des verres, des chandeliers et des tasses. Pour le salon 2018, il ajoute des salières et poivrières. En plus d'expliquer ces nouveautés à la *section 1* du verso, des photos illustrant les nouveautés doivent être annexées au présent formulaire.
- Émettre un chèque au montant inscrit à la *section Dimensions du kiosque désiré* (ne pas oublier d'inclure le coût des panneaux perforés, si nécessaire) à l'ordre de Ville de Terrebonne, postdaté du 3 mai 2018. En cas de non sélection, le chèque sera retourné à son émetteur.
- En cas de désistement, si la demande est faite avant le 2 septembre un remboursement sera effectué moins 10 \$ de frais administratifs. Après le 1^{er} septembre, aucun remboursement ne sera effectué.
- Les artisans qui présentent des produits agro-alimentaires doivent nous faire parvenir une photocopie de leur permis alimentaire émis par le MAPAQ, sans quoi nous refuserons leur candidature. Pour de l'information, veuillez consulter le www.mapaq.gouv.qc.ca.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

- Le comité de sélection du Salon des métiers d'art de la Ville de Terrebonne sélectionnera un maximum de deux artisans pour chaque discipline, à l'exception des bijoux où le maximum est de quatre. Le comité se réunira début avril.
- L'événement est ouvert au public les 24 et 25 novembre de 10 h à 16 h 30
- L'événement se déroule à l'école Bernard-Corbin, 1747 rue Rochon, Terrebonne.
- Le service «Interac» (paiement direct) est disponible sur place pour les clients.

CONSIGNES :

- L'installation du kiosque se réalise le samedi 24 novembre entre 7 h et 10 h.
- Pour les nouveaux exposants, veuillez remplir les sections 1 et 2 au verso.
- Pour les exposants présents en 2017, veuillez remplir la section 1 au verso.

Par la présente, je, soussigné(e), dégage le Salon des métiers d'art et la Ville de Terrebonne de toute responsabilité advenant la perte totale ou partielle ou détérioration à quelque degré que ce soit des œuvres d'artisanat confiées à cette exposition 2018.

Date: _____ Signature: _____

1. DÉFINIR LA DÉMARCHE ARTISTIQUE (Veuillez énumérer les cours et /ou les formations que vous avez suivis, le nombre d'années que vous pratiquez votre art,...)

- Pour les **nouveaux exposants**, veuillez énumérer la liste des articles que vous comptez présenter lors du Salon et veuillez joindre à ce formulaire des photos de ces œuvres;
- Pour les **exposants du Salon 2017**, veuillez expliquer vos nouveautés et joindre des photos.

2. LIEUX DES EXPOSITIONS PRÉCÉDENTES (Veuillez dresser une liste des expositions auxquelles vous avez participées) À remplir uniquement pour les **nouveaux exposants**.

COORDONNÉES À PUBLIER.

J'autorise la Ville de Terrebonne à publier (dépliant et site internet de la Ville) mon numéro de téléphone : oui non

Si oui, indiquer le numéro : _____

Adresse de votre site internet ou facebook, si existant : _____

AIDE MÉMOIRE.

- Chèque annexé au formulaire (ne pas oublier d'inclure le coût des panneaux perforés, si nécessaire)
- Photos des œuvres d'artisanat annexées au formulaire
- Permis alimentaire (photocopie acceptée)

Veuillez retourner ce formulaire AU PLUS TARD LE 26 MARS à l'adresse suivante:

Direction du loisir et de la vie communautaire

Salon des métiers d'art

940 montée Masson, suite 102, Terrebonne, Qc J6W 2C9

Information: 450-961-2001 poste 4000